



**Dimanche 15 mars :
Élections municipales, rendez-vous aux urnes !**

Une étude urbaine lancée sur le secteur gare (p.5)

Rendez-vous au forum de l'emploi le 26 mars (p.6)

Fleurissement 2020 : 15 000 plants en culture (p.14)



24 JANVIER

La galerie Chabrier accueille le CCC OD

La galerie d'expositions accueille « Signes personnages », l'exposition itinérante du Centre de création contemporaine Olivier Debré (CCC OD) de Tours. Des œuvres d'Olivier Debré sont présentées ainsi que celles des artistes tourangeaux Mathieu Dufois, Fabien Méréle, Massinissa Selmani et Claire Trotignon. Le CCC OD leur a donné carte blanche, après s'être inspirés du travail d'Olivier Debré et notamment de ses encres sur papier. À découvrir jusqu'au 14 mars.



L'harmonie de Saint-Pierre joue avec Loudun

Une centaine de musiciens ont offert un concert de grande qualité aux spectateurs venus en nombre dans la salle des fêtes. L'harmonie de Loudun dans la Vienne en première partie et celle de Saint-Pierre en seconde. Cette dernière a joué les musiques de films telles qu'Avatar, Mission, Octobre rouge, La Calipha et Hindenburg. Le **prochain concert** de l'harmonie se tiendra le **19 juin** et accueillera l'harmonie de Fondettes.



25 JANVIER

Pour ne pas oublier les femmes déportées

Le 24 janvier 1943, 231 femmes sont déportées en direction du camp de concentration d'Auschwitz en Pologne. C'est le premier train de femmes déportées partant de Compiègne. Parmi toutes ces personnes, deux Corpopétrussiennes, **Fabienne Landy** et **Line Porcher**, ne revirent jamais la ville. Seules 49 femmes rentrèrent chez elles à la fin de la guerre. Colette Gauthier, adjointe à la culture, a présidé la cérémonie en présence de Marie-France Beaufils et Danielle Bouhourdin, représentante de l'association Femmes solidaires.



Passage de flambeau à la caserne des pompiers

Élus de la ville, président du conseil départemental, directeur adjoint du SDIS (service départemental incendie et secours)... étaient présents pour le passage de flambeau entre le commandant Yannick Desbourdes (à droite), responsable de la caserne de Saint-Pierre depuis 1993 et le lieutenant Laurent Drapeau (à gauche). Trente sapeurs-pompiers volontaires et quatorze jeunes en formation forment la caserne de la ville. Chaque année la commune contribue au fonctionnement du SDIS à hauteur de 560 000 euros.



29 JANVIER

Échanger entre parents à la Maison de l'Aubrière

La Pause des Parents c'est le nouveau temps d'échanges dédié aux parents d'adolescents que propose le service municipal de la jeunesse (SMJ), en partenariat avec la Maison des adolescents et le Patronage laïque. Durant ce moment les mamans parlent et posent leurs questions en toute confidentialité à Andréa, éducatrice-accueillante à la Maison des adolescents et Laura, infirmière. D'autres séances seront organisées au cours de l'année à la Maison de l'Aubrière. Pour plus d'informations, contactez Virginie Sanchez (à gauche), responsable de l'atelier au SMJ, 02 47 63 44 67.



JANVIER

Toujours engagés pour Marwan Barghout et la Palestine

Marwan Barghout, député palestinien, est toujours emprisonné arbitrairement en Israël depuis 2002. Il se bat, de sa cellule, pour résoudre politiquement et pacifiquement le conflit israélo-palestinien. Après 33 mois sans nouvelles de lui, sa femme Fadwa, a pu le revoir. Marwan se porte bien et est confiant. En 2013 il a été nommé citoyen d'honneur de la ville de Saint-Pierre-des-Corps par le conseil municipal, comme le fut Nelson Mandela en 1988. Il s'agit d'un acte de solidarité pour soutenir la cause du peuple palestinien, pour laquelle la ville est engagée depuis les années 80, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques et contre Trump et son plan de Paix.



Le poète Pierre Halet à la bibliothèque

Durant trois semaines l'écrivain et poète, Pierre Halet, était à l'honneur à la bibliothèque municipale. Ses poèmes, ainsi que les dessins originaux de Jean-Yves Barrier, y étaient exposés. Lors du vernissage de l'exposition, une soirée lecture de poèmes était organisée, permettant au public de découvrir les œuvres du poète, grâce aux voix envoûtantes des lectrices de la compagnie Cano Lopez.



La salle Marceau a pris un coup de jeune !

Vendredi dans l'après-midi, Marie-France Beaufls et Ronan Lebert, adjoint à la vie sociale, rendent visite aux membres du Club rencontre et amitié qui utilisent la salle Marceau. Celle-ci a été réhabilitée par la mairie en juillet. Peinture, électricité, changement des luminaires... ont été au cœur du chantier. La salle Marceau est située sur le site de la première école de la ville, près du quai de la Loire. Elle réunit tous les mardis et vendredis les habitants pour des jeux de cartes, des concours de belote ou bien des lotos.



La danse rassemble toutes les générations

Pour la deuxième année consécutive un bal populaire était organisé à la salle des fêtes. Toute la soirée le Grand Pop a rassemblé toutes les générations sur la piste de danse, à travers des chansons populaires, des musiques du monde... Les animateurs et les jeunes du Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) étaient également présents pour assurer une partie de la buvette et de la restauration sur place.

D'abord l'intérêt général !



Je me suis engagée dans la vie municipale parce que je pensais que c'était à ce niveau que je pouvais être utile au quotidien, tout en menant les actions politiques au niveau national pour faire entendre nos besoins.

J'ai apprécié toutes ces années où, à vos côtés avec la mobilisation de tous les élus, j'ai pu contribuer à faire de Saint-Pierre une ville solidaire, une ville où les relations humaines entre les habitants restent fortes malgré une société qui pousse à l'individualisme.

Aujourd'hui, **construire l'avenir nécessite plus que jamais que l'intérêt général soit au cœur de nos politiques publiques**, que ceux qui sont en responsabilités ne se laissent pas déborder par les intérêts particuliers.

Les questions sociales et environnementales sont prioritaires compte tenu de la situation de la grande majorité de la population, elles ne doivent pas être dissociées.

Les politiques de proximité doivent rester fortes pour répondre au mieux aux habitants. Cela nécessite une énorme disponibilité, un engagement sans relâche. Cela exige **une mobilisation sans faille contre les politiques nationales** qui réduisent les ressources de nos communes, nous imposent une baisse de nos dépenses qui se traduit par le recul des services publics.

Vous le savez je suis très attachée à Saint-Pierre-des-Corps, je suis le produit de son histoire qui depuis cent ans place l'humain au cœur des choix politiques, l'humain dans sa diversité.

Nous sommes dans une période historique de grande désorientation politique.

On entend souvent dire, ici ou là, qu'il ne faut plus faire de politique. Dès lors que l'on vit ensemble, que l'on veut construire l'avenir, il faut faire des choix, ce n'est donc pas neutre, c'est cela la politique.

Quand le gouvernement décide de supprimer l'Impôt sur la fortune pour les plus riches et diminue l'Aide personnalisée au logement (APL) pour les plus modestes, il fait un choix politique. Il réduit ses capacités à répondre au défi climatique qui exige des niveaux d'investissement dans les domaines des transports, de l'habitat, pour réhabiliter les équipements et veut s'en décharger sur les seules collectivités.

Aujourd'hui les inégalités ont atteint des niveaux insupportables, elles sont le résultat d'une politique qui privilégie les intérêts du capitalisme financier au détriment de la grande majorité de la population. Cela pèse sur votre vie quotidienne.

Nous avons besoin d'une politique appuyée sur la solidarité, la justice sociale, la justice fiscale. Nous avons besoin d'une politique qui construise la paix, ce qui suppose de mettre fin au pillage des ressources de notre planète.

Je ne vais donc pas abandonner l'action politique et je reste vivre à Saint-Pierre-des-Corps.

L'action municipale est passionnante, riche par la diversité des rencontres humaines que j'ai pu faire au fil du temps.

Merci à vous toutes et tous qui m'avez permis pendant toutes ces années de porter vos attentes.

Marie-France Beaufls
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

MAIRIE

02 47 63 43 43

34 av. de la République
Horaires d'ouverture : du
lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h.

CONCILIATEUR

POINT D'ACCÈS

AU DROIT

MÉDIATION EMPLOI

AIDE CAF

AIDE ASSOCIATIONS

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardi 10 et 24 mars** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accom-

pagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **jeudis 12 et 26 mars** de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.

• **Permanence CAF**, assurée par un technicien CAF via visio-guichet. Aide à la prise de rendez-vous, simulation de droit et aide à la navigation sur le portail CAF, **les lundis de 14h à 17h, sur rendez-vous via le site www.caf.fr**

• **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les lundis de 14h à 17h, sur rendez-vous. Renseignements : 07 83 97 23 58.

PERMIS
DE CONSTRUIRE
ET ARCHITECTE
COLORISTE

02 47 63 44 09

Centre technique

1 rue Robespierre

Vous construisez ou réamé-

nagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 6 mars** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ

02 47 63 43 60

12 rue Rosenberg

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• **Dépistage du diabète gratuit** entre 8h et 11h, **samedi 14 mars**. Être à jeun.

• **Permanences du planning familial** sans rendez-vous : **mercredi 11 mars de 14h à 16h** et **vendredi 27 mars de 9h30 à 11h30**.

www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Djullian LENESTOUR PONTLEVOY, Charlie PAPAZO-GLOU, Robin GODIN, Zack ROGER, Arya COLLIN

Mariage

Christine MAZARD et Patrick BAUGÉ

Décès

Pierre GASCHÉ, Ginette BONNET, Wilhelm EUDENBACK, Jacqueline TOUZALIN veuve BRUNET



« Collecte des déchets »,
un nouvel outil pour faciliter le recyclage

Un nouvel outil, mis en place par la Métropole, est disponible sur le site internet de la mairie.

« **Collecte des déchets** », est un dispositif qui vous permet, grâce à une géolocalisation de votre adresse, de connaître tous les types de collectes de déchets (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, textiles, déchetterie...) disponibles au plus près de chez vous, ainsi que leurs horaires d'ouverture.

Pour trouver vos informations de collecte en quelques clics : saintpierredescorps.fr, rubrique *Vivre à Saint-Pierre, Environnement & Propreté, Les déchets*.

Tous ensemble pour nettoyer les bords de Loire

La Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, avec la fédération des chasseurs et des pêcheurs d'Indre-et-Loire vous invitent le **samedi 7 mars** à « J'aime la Loire », une action citoyenne visant à nettoyer les bords de Loire. **Rendez-vous à 9h sur le parking en face Société LIOTARD à Saint-Pierre**. Un verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN MARS

Lundi 2 : Rendez-vous avec la population. **Mercredi 4** : Commission mixte inondation, Paris. **Jeudi 5** : Conseil National d'Évaluation des Normes (CNEN), Paris. **Samedi 7 et dimanche 8** : Conseil citoyen de la Rabaterie - « Les habitant(e)s ont du talent », manifestation en lien avec la Journée Internationale des droits des femmes. **Dimanche 8** : Journée Internationale des droits des femmes. **Lundi 9** : Journée Internationale des droits des femmes - Employées municipales, mairie. **Mercredi 11** : Groupe Partenarial Opérationnel (GPO), mairie. **Dimanche 15** : 1^{er} tour des élections municipales. **Mercredi 17** : Commission mixte inondation, Paris. **Jeudi 19** : Conseil administration Immobilier Chemin de Fer (ICF), Paris. Commémoration « Cessez-le-feu en Algérie », cimetière. **Dimanche 22** : 2^{ème} tour des élections municipales. **Lundi 30** : Assemblée Générale du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

**CÉLÉBRONS LA
VIE. DONNONS
NOTRE SANG**

MARDI 17 MARS
SAINT-PIERRE-DES-CORPS
SALLE DE LA MÉDAILLE / DE 15H À 19H

Être âgé de 18 à 70 ans / Éviter de venir à jeun
Se munir d'une pièce d'identité

CLARTÉ

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Mars 2020
n° 394

- Directrice de la publication : Marie-France Beaufils
- Directrice de la communication : Marie-Paule Mémy
- Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lortieux, Anne-Lise Pauchet
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 500 exemplaires
- Dépôt légal : février 2020
ISSN n° 1257-5216

Une étude urbaine lancée sur le secteur gare



La gare de Saint-Pierre va bénéficier d'une étude urbaine adoptée par le conseil métropolitain en novembre 2019.

Tours Métropole Val-de-Loire, la ville de Saint-Pierre-des-Corps, la ville de Tours, la région Centre Val-de-Loire, la SNCF et le Syndicat des mobilités de Touraine se sont mis autour de la table au mois de novembre 2019 et ont décidé, ensemble, de se concerter sur le site de la gare de Saint-Pierre.

Une étude urbaine élargie autour du quartier de la gare a donc été votée et est actuellement en train d'être réalisée

afin de **redessiner le visage d'une des entrées principales de la Métropole**.

L'analyse du lieu permettra de répondre à de nombreuses questions : que va-t-on faire de l'îlot ferroviaire ? De la partie sud des voies ferrées ? **Quels types d'activités économiques développer dans la zone ? Comment améliorer l'accès du site à l'ensemble des transports (piétons, vélos, bus, voitures, tram...)** ? Quel parti pris pour le paysage urbain à adopter ?...

Le champ de périmètre de l'étude urbaine est assez grand. Il comporte différentes échelles (voir carte). En rouge on retrouve le cœur de l'étude. Il porte sur l'îlot au milieu des voies ferrées et la gare. Le périmètre orange s'étend quant à lui sur la partie sud de la commune, regroupant les zones économiques de Saint-Pierre et Tours (les Atlantes, rue des Grands Mortiers, Magasin Général et Parc des Expositions), ainsi

que les rues jouxtant la gare. Enfin la partie jaune fait partie d'une réflexion élargie, avec à l'intérieur le Technicentre SNCF et les activités économiques des Yvaudières.

L'étude devrait être menée sur une année avec la réalisation du diagnostic, l'approfondissement des stratégies et sa finalisation. Cela permettra à court terme d'enclencher le processus d'évolution de la zone avec la mise en place des premières interventions.

Dansons pour la Journée internationale des droits des femmes



Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, **le dimanche 8 mars**, la compagnie Cincle Plongeur et le collectif du festival « Les pieds qui rient » organiseront à la **salle des fêtes de Saint-Pierre « Danser avec**

le monde », une journée dédiée à la découverte des cultures du monde par le biais de cinq danses : le flamenco, le bollywood, la danse africaine, la danse hawaïenne et la danse orientale.

Ateliers, conférences et spectacle rythmeront la journée. Ce sera l'occasion de se rencontrer entre femmes, d'apprendre et de pratiquer des danses aux histoires riches avec des danseuses professionnelles (La Cecilia, Sarah Bardeau, Korotoumou Sidibe, Leïla et Anne-Laure Rouxel) et de voyager à travers les cultures.

« *Le projet est né d'une envie, comme si on avait un besoin vital de danser et d'écouter de la musique, que cela fait partie de notre ADN. C'est partager le plaisir de danser ensemble et s'enrichir de la diversité des cultures du monde* » explique Anne-Laure Rouxel, responsable de la compagnie Cincle Plongeur et danseuse professionnelle.

La salle des fêtes sera aménagée en plusieurs espaces dont un dédié à la danse, un à la lecture (en partenariat

avec la bibliothèque municipale), un autre à la découverte de cuisines traditionnelles du monde... Le projet est soutenu par la ville de Saint-Pierre, le département d'Indre-et-Loire, le ministère de la culture, la DRAC et la préfecture de la région Centre Val-de-Loire.

BRUISSEMENTS D'ELLES

D'autres manifestations en lien avec la journée de la femme auront lieu à Saint-Pierre au mois de mars. Elles feront partie de « Bruissements d'Elles », un projet culturel ayant pour objectif de mettre en valeur l'histoire des femmes, leurs combats et leurs talents à travers différentes expressions artistiques : théâtre, musique, danse, humour, sculpture, peinture...

• Vendredi 13 mars : Concert d'Anastasia et de Marjolaine Piémont à 20h30 au centre culturel (p. 15).

• Vendredi 20 mars : Stand-up / humour, les Guêpes Rouges à 19h au centre culturel (p. 15).

Rendez-vous au forum de l'emploi le 26 mars



Le job dating, l'un des temps forts du forum de l'emploi et de l'alternance.

Le service municipal de la jeunesse (SMJ) organise comme chaque année au mois de mars le **Forum de l'emploi et de l'alternance**.

Cette journée d'échange, organisée avec l'aide de Pôle Emploi et la Mission locale de Touraine aura lieu le **jeudi 26 mars à la salle des fêtes**.

En 2019 plus de 1 800 personnes étaient présentes au forum pour bénéficier des différents temps forts de la journée.

Cette année encore une partie de la journée sera consacrée au **Job dating**, ces rencontres privilégiées entre recruteurs et candidats. Pour l'édition 2020 le public pourra échanger avec pas moins de **80 entreprises, services publics et organismes de formation** dont Engie, Dalkia, Bouygues, la Caisse d'Épargne, la Chambre des Métiers, l'Armée de terre, l'ADMR...

Pour participer au Job dating entre 9h30 et

12h30, il faudra vous inscrire préalablement sur la plateforme de Pôle Emploi, jeparticipe-evenement.pole-emploi.fr/visiteur/.

L'après-midi le forum sera ouvert à tous, de 14h à 16h30.

La liste des entreprises et les offres d'emplois seront consultables courant mars sur le site de Pôle Emploi - pole-emploi.fr - rubrique [Région Centre Val-de-Loire](#).

N'oubliez pas votre CV !

Le lycée Martin-Nadaud et le CFA ouvrent leurs portes en mars



Le **lycée des métiers de l'architecture, de la construction et de l'énergie Martin-Nadaud** ouvrira ses portes le **samedi 7 mars de 9h à 12h**. L'occasion de découvrir les nombreuses formations proposées par le lycée : CAP, bac pro, BTS, licence professionnelle et formations professionnalisantes. Chaque année le lycée accueille 700 étudiants et une centaine d'adultes en formation.

67 rue Jeanne-Labourbe, 02 47 46 43 00

Le **CFA BTP** accueille des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ainsi que les adultes en formation continue. Chaque année ce sont 700 apprentis (filles et garçons), qui sont formés aux métiers du bâtiment et des travaux publics, du niveau CAP à BTS. **Portes ouvertes le samedi 14 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

106 rue Marcel-Cachin, 02 47 44 05 53

Portes ouvertes aux serres municipales

Les portes ouvertes des serres municipales auront lieu le **dimanche 5 avril, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h**. Comme d'habitude les jardiniers municipaux seront présents pour échanger avec vous sur leurs astuces de jardinage. De nombreux ateliers rythmeront la journée.

Serres municipales, 50 rue de la Morinerie, entrée libre. Accessible aux personnes à mobilités réduites.



Inscrivez vos enfants en maternelle

Les inscriptions en maternelle pour l'année 2020 s'adressent aux enfants nés en 2017 et 2018. Elles auront lieu **jusqu'au vendredi 13 mars** en mairie au premier étage (service scolaire). **Pour les enfants nés en 2018, vous pouvez les recenser et préciser au service scolaire si vous souhaitez les scolariser dès la prochaine rentrée**. Vous devez vous munir de votre livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré, précisant l'école d'affectation. Fiche d'inscription sur le site de la ville - saintpierreDESCORPS.fr - rubrique « Les enfants, l'école ».

Service scolaire : ouvert mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et jeudi de 8h30 à 12h. Pas d'inscription le lundi, ni le jeudi après-midi. Permanence jusqu'à 19h le mardi 3 mars. Plus d'informations au 02 47 63 43 68.



du mardi 28 janvier 2020

Débat d'orientations budgétaires 2020

Il permet de discuter des axes forts du budget : on établit les besoins, on prend connaissance des prévisions de recettes (impôts, produit des services, subventions, quelle part d'emprunt ?) ; et on arbitre entre ces besoins et les ressources que l'on aura à mettre en face. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Associations

Le conseil donne son accord au versement anticipé d'une partie des subventions qui seront accordées à plusieurs associations pour 2020, afin de ne pas compromettre leurs activités en cours. USSP Comité directeur 7 113,50€ ; USSP arts martiaux 3 049€ ; USSP athlétisme 6 159€ ; USSP basket 10 778€ ; USSP cyclisme 3 883,50€ ; USSP football 15 850€ ; USSP gym volontaire 500€ ; USSP natation 3 048,50€ ; USSP pétanque 533,50€ ; USSP rugby 7 387€ ; USSP tennis 1 953,50€ ; Patronage laïque 25 000€ ; Comité des œuvres sociales 23 858,50€ ; Concours Dutilleux 3 000€ ; Association sportive de l'Aubrière 375€.
Vote : Unanimité (C.Chafiol et D.Bouhourdin ne prennent pas part au vote)

Centre de gestion

La commune charge le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2021 auprès d'une entreprise d'assurance agréée pour garantir les risques

liés au décès, congés maladie et accidents de ses agents. Vote : Unanimité

ZAC de Rochepinard

La société Eurocommercial Properties en charge de la gestion des Atlantes souhaite développer un projet de construction à vocation commerciale sur un terrain lui appartenant dans la zone de Rochepinard. La ville approuve une convention de travaux qui prévoit que la société participe au coût d'aménagement de la zone à hauteur de 30 000€. Vote : Unanimité
Par ailleurs, cette même société prendra à sa charge la maîtrise d'ouvrage et le coût des travaux concernant le réaménagement des accès au terrain, la requalification d'un carrefour giratoire et la réinstallation des équipements liés à la voie bus. Vote : Unanimité

Achat et vente de parcelles

La ville achète à la SCI MENSE des parcelles d'une superficie de 3 015m² situées au 13 rue Saint-Gobain dans la ZAC Rochepinard pour 192 000€ TTC. Vote : 2 Contre (ARIAL-EELV)
La ville vend à Mme Nouveau-Husson une portion de terrain de 81m² située 112 rue des Epines-Fortes au prix de 2 025€. Vote : Unanimité
La ville vend à Tours Métropole Val-de-Loire (TMVL) des parcelles d'environ 3 hectares situées rue de la Morinerie, derrière les serres municipales, pour un montant de 75 350€. Ces terrains sont aujourd'hui loués à Guillaume Geffard pour son activité de maraîchage en agriculture biologique. TMVL pourra ainsi

réaliser les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de cette activité (abris technique, irrigation, accès). Vote : Unanimité

Société Carrière de Luché

La Société Carrière de Luché exploite une entreprise spécialisée dans l'exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin sur la commune de La-Ville-aux-Dames. Pour des raisons commerciales et environnementales, cette société souhaite réaliser des campagnes de concassage de matériaux de démolition inertes (bâtiments et routiers). Ces matériaux seraient commercialisés en tant que matériaux recyclés pour des utilisations telles que les travaux publics, le bâtiment, etc... Cette nouvelle activité nécessite de déposer en Préfecture un dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le conseil émet un avis défavorable à la demande d'enregistrement au titre des installations classées faite par la Société Carrière de Luché pour l'installation d'une activité de broyage, concassage, criblage sur son site de La-Ville-aux-Dames. Vote : Unanimité

Véhicules électriques

Le conseil sollicite des subventions auprès du Syndicat intercommunal d'électricité d'Indre-et-Loire et de divers organismes, pour financer l'achat de deux véhicules électriques pour le centre municipal de santé et les agents de médiation sociale. Vote : Unanimité

Travaux dans la ville**AUTOROUTE A10**

Vinci Autoroutes poursuit en 2020 ses travaux d'entretien de l'A10 dans la traversée de la métropole tourangelle. Le chantier débutera le 31 août et se terminera mi-octobre. Au programme : l'entretien des ponts (étanchéité, joints de dilatation, appareils d'appuis...) sur la section entre les échangeurs Sainte-Radegonde (échangeur 20) et Tours-Centre (échangeur 21), dans le sens Paris-Bordeaux (province).

Des places de stationnement seront de nouveau immobilisées durant les travaux, quai de la Loire. De ce fait, en coordination avec la commune voisine de Tours, du stationnement provisoire sera mis en place au niveau de l'espace vert du giratoire des Français-Libres.

DANS LES ÉCOLES...

Durant les vacances de février les travaux dans les écoles se sont poursuivis. C'est le cas de l'élémentaire République-Line Porcher : reprise à neuf du second escalier extérieur de l'établissement et mise en peinture des huisseries côté cours.



Tête à l'envers à la « bib » : saurez-vous démêler le vrai du faux ?



Pour une 9^{ème} année consécutive, l'espace jeunesse de la bibliothèque organise la « Tête à l'envers », un temps fort dédié aux adolescents au printemps. Le thème de l'édition 2020 est « Fake News : vous croyez tout savoir ? ».

Les fake news ? Appellées aussi « infox » en français, elles désignent les fausses informations bénéficiant d'une large diffusion par le biais d'internet et des réseaux sociaux notamment.

Pour comprendre ce phénomène des fausses informations et des rumeurs

mis en avant lors des élections présidentielles américaines de 2016, mais qui remonte à l'Antiquité, la bibliothèque proposera du 10 au 28 mars de nombreuses activités aux adolescents pour démêler le vrai du faux !

Deux expositions vous permettront d'en découvrir plus sur la désinformation : « Amazing Science », des couvertures du magazine Amazing stories, qui mettent en avant des fausses théories scientifiques et « Histoires de fausses nouvelles », une exposition conçue par

la bibliothèque nationale de France.

Envie d'enquêter ? Inscrivez-vous à l'un des trois **escape games** « Panique à la bibliothèque » le vendredi 13 mars à 18h et les samedis 21 et 28 mars à 17h. L'association Stimuli viendra le samedi 21 mars de 14h30 à 17h30 animer un **atelier BD sciences**. L'objectif ? Vulgariser, à l'aide de dessins, des théories scientifiques. Ce même jour, l'École publique de journalisme de Tours présentera à 15h une **conférence** sur les fausses nouvelles et les vraies informations. Par la même occasion vous pourrez découvrir leur projet « Factoscope », qui vérifie les propos des personnalités politiques.

Enfin Ciclic (Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique) proposera les samedis 14 et 28 mars dès 14h deux **ateliers pour reconnaître et réaliser des photos et vidéos truquées**.

Bibliothèque municipale, 3 rue Henri-Barbusse
02 47 63 43 17
www.stpierreDESCORPS-bibliotheque.fr/index

Des ateliers variés pour la journée de la citoyenneté et de la laïcité



Une journée rythmée à travers différents temps : handicap, travail d'équipe, fonctionnement d'une municipalité...

Vendredi 31 janvier, les élèves de l'école élémentaire Henri-Wallon ont participé à la journée de la citoyenneté et de la laïcité organisée par leur établissement. Chaque enfant a été réparti dans un groupe composé d'une dizaine d'élèves, du CP jusqu'au CM2, permettant aux plus grands d'aider les plus petits. Les parents étaient aussi conviés à cette journée.

Au programme de la matinée : quatorze ateliers différents amenant les enfants à se questionner sur les thématiques du citoyen et du respect de l'autre. Les animations étaient riches et variées : on apprend à travailler à deux à travers des exercices de construction à l'aveugle,

de lecture de mots sur les lèvres de son camarade... Le sport est également un bon moyen d'acquérir la notion de travail en équipe. Frisbee, course à pied et foot étaient donc proposés aux élèves au cours de la matinée.

La journée est également l'occasion pour les enfants de comprendre le fonctionnement d'une municipalité ou bien le rôle d'un député. Pour cela un atelier était notamment animé par Marie-France Beauvils, maire de Saint-Pierre. Au travers des échanges et questions, celle-ci a pu expliquer aux élèves comment était élu un conseil municipal, le rôle et les missions du maire et des élus...

La question du handicap a aussi été abordée. Dans un atelier une vidéo permettait aux enfants de réfléchir sur la différence, qui ne doit pas être synonyme de rejet de l'autre.

Enfin des animations artistiques étaient animées par certains enseignants. Au travers du symbole de la Marianne sur nos timbres, les élèves ont eu pour mission de dessiner leur propre timbre représentant l'école Henri-Wallon. L'objectif ? Par le biais d'un concours, tous les timbres seront affichés dans les couloirs et les élèves désigneront un vainqueur. Le timbre lauréat sera imprimé par la Poste et vendu aux parents.



Élections municipales : dès le dimanche 15 mars

Les dimanches 15 et 22 mars, les habitants de chaque commune sont appelés aux urnes pour voter aux élections municipales, qui permettront de désigner les conseillers municipaux qui ensuite désigneront le maire en séance. On élit aussi les conseillers à la Métropole.

Élu pour six ans, le conseil municipal a pour missions de **gérer au quotidien la vie de la ville**. Il décide des **politiques menées dans la commune** et **gère les services publics locaux** qui sont nombreux : de l'état civil à l'urbanisme, en passant par les écoles maternelles et élémentaires, la bibliothèque, l'école de musique, les gymnases, les terrains de sports, le centre municipal de santé, l'entretien des rues...

33 conseillers à Saint-Pierre

Comme toutes les communes de plus de 1 000 habitants, les équipes doivent se présenter en listes comportant autant de noms que de conseillers municipaux à élire. À Saint-Pierre la population en vigueur au 1^{er} janvier 2020 est de **15 838 habitants**. De ce fait lors de ces élections municipales **33 postes de conseillères ou conseillers municipaux sont à pouvoir**.

Dans la pratique et la coutume, chaque

liste est conduite par une ou un candidat qui est pressenti pour être ensuite élu maire par le conseil.

Il est **obligatoire de retrouver dans chaque liste une parité homme-femme**. Ainsi vous trouverez sur les bulletins de vote de chaque liste une alternance entre un candidat et une candidate. Vous pourrez également observer sur les bulletins deux listes de noms. La première avec **33 noms** correspond aux **candidats au conseil municipal** tandis que la seconde représente celle des **candidats pour le conseil métropolitain**, au nombre de **quatre** représentants (plus un suppléant). Et oui lors des municipales vous élisez aussi vos élus pour le conseil de Tours Métropole Val-de-Loire.

Lors des élections, si au premier tour une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié plus une voix), alors il n'y a pas de second tour et on procède dès le 15 mars à la répartition des sièges de conseillers

municipaux entre les listes qui se sont présentées. Si aucune liste ne recueille la majorité absolue dès le premier tour, alors un second tour est organisé le dimanche 22 mars.

Qui peut voter ?

Pour voter vous devez **résider à Saint-Pierre**, avoir **18 ans** révolus et être **inscrit sur les listes électorales** (pour vérifier consultez la plateforme - service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE - et renseigner vos informations personnelles).

Le jour du scrutin

Apportez votre **carte électorale** et une **pièce d'identité**. Pour que votre vote soit pris en compte n'écrivez rien sur votre bulletin, sinon il sera considéré comme nul et non comptabilisé dans le vote.

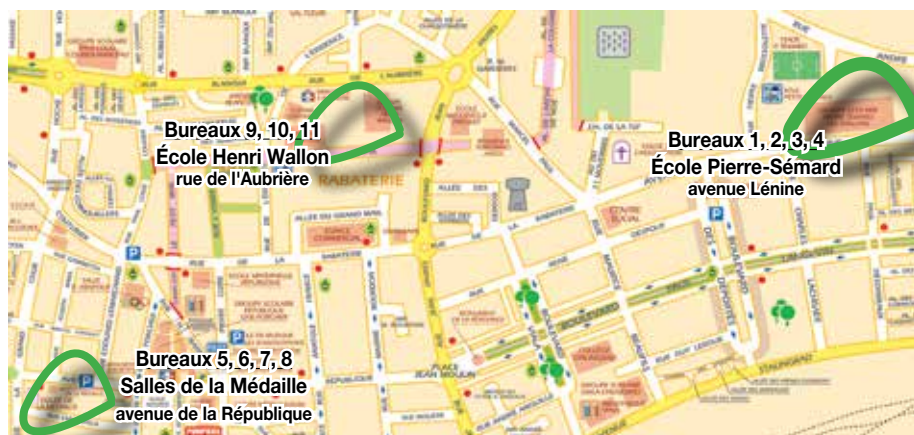
Quand voter ?



Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 19h dimanche 15 mars pour le premier tour et dimanche 22 mars pour le second tour si il y en a un.

Après dépouillement les résultats définitifs seront mis en ligne sur le site de la mairie, saintpierredescorps.fr

Où voter ?



Onze bureaux de votes seront ouverts le jour des élections municipales, répartis sur trois sites : **école Pierre-Séard** (avenue Lénine, bureaux 1 à 4), **salle de la Médaille** (avenue de la République, bureaux à 5 à 8) et **école Henri-Wallon** (rue de l'Aubrière, bureaux 9 à 11). Pour connaître votre bureau de vote, consultez votre carte électorale, celle-ci le mentionne. La proclamation des résultats se fera salle de la Médaille, le ou les dimanches soirs.

Comment ça marche ?

- Pour être élue dès le premier tour une liste doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés.
- Pour poursuivre au second tour, une liste doit obtenir minimum 10% des suffrages exprimés.
- Une liste ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés peut fusionner avec une liste autorisée à participer au second tour.
- Dans les villes de plus de 1000 habitants (cas de Saint-Pierre-des-Corps) : impossibilité de rayer un ou plusieurs noms sur une liste, sinon le vote sera comptabilisé comme nul.

La répartition des sièges au sein du conseil municipal

- Dans un premier temps, la liste arrivée en tête du second tour se voit attribuer la majorité des sièges de conseillers – soit 17 sièges à Saint-Pierre-des-Corps qui compte 33 conseillers.
- Dans un second temps, les 16 sièges restants sont attribués à l'ensemble des listes en présence, y compris celle qui est arrivée en tête, à la proportionnelle, selon un calcul assez complexe. Ce mode de répartition a pour but de donner une majorité importante au sein du conseil municipal, à la liste arrivée en tête.

Quelles pièces présenter ?



et aussi...

- Permis de chasse avec photo
- Carte de combattant avec photo
- Carte d'invalidité avec photo
- et de nombreuses autres pièces

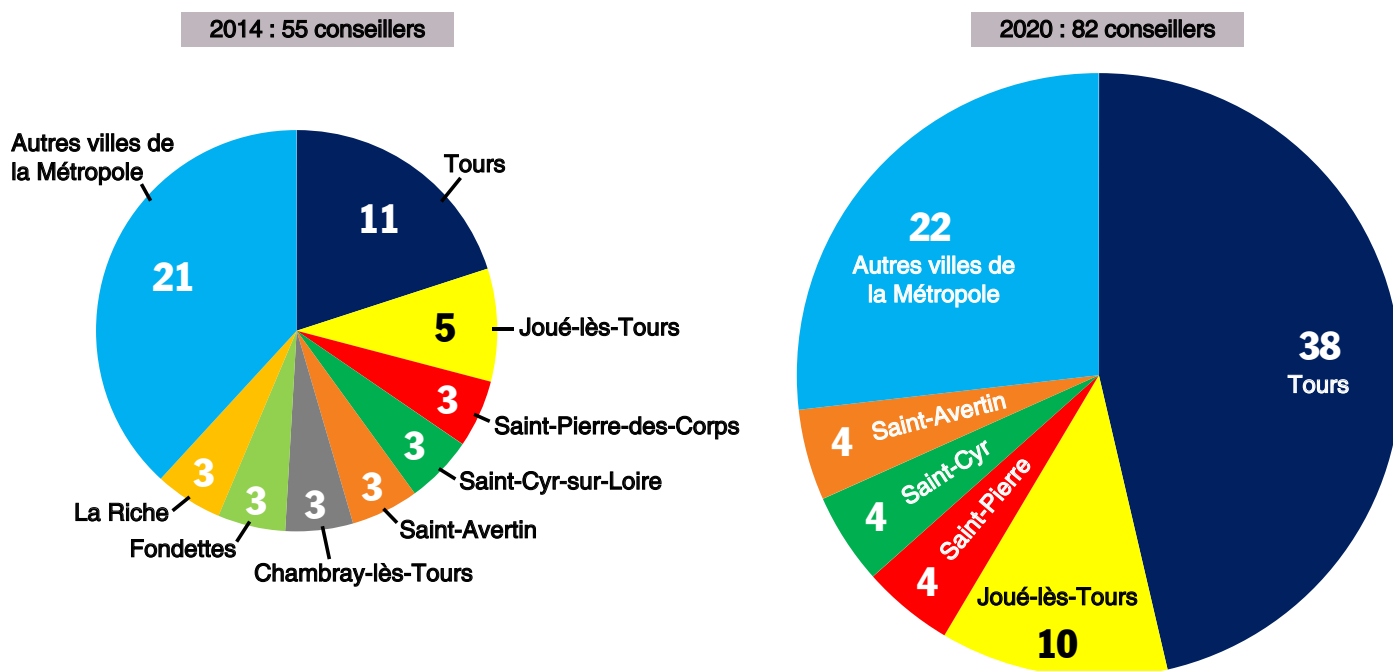
Pour voter vous devrez de préférence présenter votre **carte électorale** ainsi qu'une **pièce d'identité** (celle-ci est obligatoire). Pour les ressortissants de l'Union Européenne, les mêmes documents seront demandés. La liste complète des pièces d'identité acceptées est sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361. Si vous obtenez votre majorité entre les deux tours vous pourrez voter lors du second tour.

Vous êtes absent lors des élections ? Pensez au vote par procuration !



Pour les personnes qui seraient absentes le jour du scrutin, pensez au vote par procuration. La personne qui votera à votre place doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune mais pas forcément dans le même bureau de vote. La procuration doit être établie au commissariat de police, au tribunal de grande instance ou à la brigade de gendarmerie. Vous devrez apporter un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un document contenant des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire peut déjà être pré-rempli sur internet - www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604 N'oubliez pas de faire votre procuration le plus tôt possible !

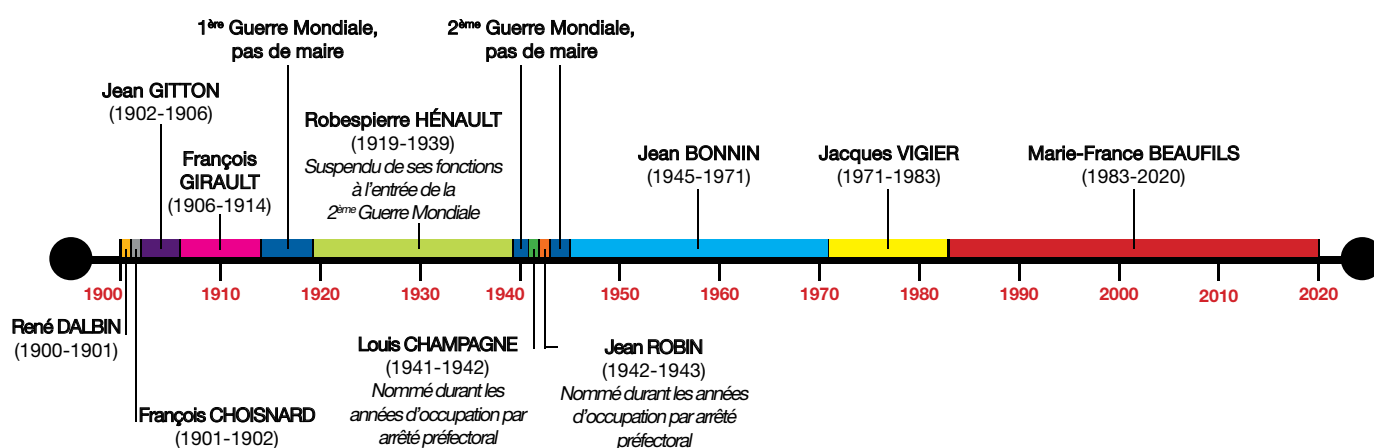
Métropole : Tours pèsera très lourd par rapport aux 21 autres communes



Après le 22 mars Tours détiendra la moitié des sièges du conseil métropolitain, devenant ainsi majoritaire. Son nombre de conseillers passe de 11 à 38. Le conseil communautaire, c'est ce groupe d'élus qui se réunissent une dizaine de fois par an pour échanger sur des dossiers de la Métropole. Ils sont issus des 22 communes faisant partie de ce regroupement de villes proche de Tours. Lors des dernières élections, la répartition des sièges résultait d'un accord entre les communes. 55 conseillers formaient le conseil métropolitain, dont trois issus de Saint-Pierre.

Selon la loi, la nouvelle répartition le nombre de sièges à pouvoir est désormais de 82 places. Le nouveau mode d'attribution des sièges prend en compte le nombre d'habitants de chaque ville. Tours gagne 27 sièges par rapport à 2014 (voir schéma des répartitions de sièges ci-dessus). Joué-lès-Tours passe de 5 à 10 élus. À eux deux, Tours et Joué obtiendront la majorité des votes. Saint-Pierre, passe de trois à quatre sièges.

Les maires au fil du temps



- Le nom de Saint-Pierre-des-Corps, "Sanctus Petrus de Corporibus", apparaît pour la première fois dans une charte du neuvième siècle.
- Au moment de la Révolution de 1789, la paroisse compte 700 habitants. La création des communes date du 14 décembre 1789.
- Sylvain Desmaret est élu en 1792, ce qui fait de lui le premier maire élu de Saint-Pierre-des-Corps. C'est au cours de son mandat que la ville prendra pour un temps le nom de "La Clarté Républicaine".
- Le 30 novembre 1919, un an après la fin de la Première Guerre mondiale, Saint-Pierre-des-Corps se donne une nouvelle municipalité. La commune qui compte 5 000 habitants désigne une équipe essentiellement composée d'ouvriers et cheminots du Paris-Orléans.
- C'est à la suite de ces élections que, le 10 décembre 1919, le conseil municipal élit le premier maire ouvrier de la cité : Robespierre Hénault.
- En 1924, deux femmes figurent sur la liste communiste aux élections municipales. Émilie Joly et Adèle Métivier sont les premières femmes élues au conseil. Ce n'est pas sans quelque audace ! À cette époque, en effet, les femmes n'ont pas encore le droit de vote. Le préfet d'alors, puis le conseil d'État, remet les choses en (mauvais) ordre un an plus tard en faisant annuler leur élection. Les Françaises obtiennent le droit de vote en 1944.

Élus communistes et républicains**Cesser les baisses de dotation**

13, c'est, en années, l'écart d'espérance de vie entre les 5% des français les plus riches et les 5% des français les plus pauvres.

Les collectivités locales et leurs services publics sont des vecteurs de lutte importants contre les inégalités.

Mais les élus locaux n'ont pas les coudées franches sur leurs budgets.

Or on ne peut faire vivre un projet municipal sans penser budget.

Les chiffres du budget 2020, voté le 25 février, sont éloquentes : les dotations de l'État sont en diminution constante, la part des impôts directs est de plus en plus importante. Le contrat de Cahors oblige la Métropole à resserrer ses dépenses, ce qui l'a conduite à geler ou supprimer des interventions en direction des communes.

L'État fait participer la commune à la solidarité nationale en amputant la Dotation globale de fonctionnement de 93 144€. Et localement Saint-Pierre-des-Corps est une grosse contributrice aux services de secours SDIS puisqu'elle verse chaque année 559 679€, soit la plus forte contribution par habitants de tout le département.

Les dépenses et les recettes 2020 sont quasiment au même niveau qu'en 2019.

Toute nouvelle action, tout nouveau projet municipal ne pourrait donc se réaliser qu'en diminuant, voire supprimant des interventions actuelles.

Et les sollicitations sont nombreuses dans la ville : plus de subventions, plus de travaux, plus de locaux

mis à disposition, plus de réponses en direction des plus jeunes... sont attendus. C'est ce que l'on peut entendre dans nos échanges.

Certes, on peut aller chercher des recettes nouvelles. Mais elles ne sont pas toujours présentes au rendez-vous et les retards mis pour leur versement nous conduisent à faire appel à l'emprunt. Et n'oublions pas que le gouvernement exige des collectivités qu'elles réduisent leurs dépenses !

Une part des recettes vient du coût des services. Nous avons toujours veillé à ce qu'ils pèsent le moins possible dans les budgets des familles, d'où la mise en place du calcul en fonction du quotient familial.

Les « charges » de personnels sont contenues mais continuent de progresser et c'est bien normal puisqu'ils assument des missions d'accompagnement des Corpopétrusiens.

Malgré toutes les contraintes financières, Saint-Pierre-des-Corps est une ville bien gérée avec une dette en diminution. Saint-Pierre-des-Corps est une ville qui met en œuvre des services publics directs en direction de toutes les générations, sur des questions sociales, des questions de santé, d'éducation, pour la culture, la vie associative et sportive, la vie dans les quartiers...

« Cesser les baisses de dotation » est une proposition de l'association des maires d'Indre-et-Loire que nous soutenons et contribuerait à améliorer les réponses aux habitants.

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beauvais, M. Belnoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.
Contact : adecrpsdc@gmail.com

Élus socialistes et républicains**La tribune ou comment exercer l'art difficile de la démocratie**

L'expression municipale dans La Clarté se doit d'être une analyse de la vie municipale mise en lumière par les valeurs politiques des élus des différents groupes.

À notre grand regret depuis quelques mois, nous constatons que ces tribunes ne reflètent plus cette réalité. Elles sont devenues le lieu de débat des échéances électorales de mars 2020. Nous ne nous retrouvons pas dans ces postures et faisons le choix de ne plus nous y exprimer.

Nous vous invitons néanmoins à venir vous exprimer en votant les 15 et 22 mars 2020 pour les listes en présence. Bon vote à vous !

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand.
Contact : eluspspdc@orange.fr

Progressistes et républicains**Progressistes, républicains, apaisés**

Ce mandat s'achève et il ne nous semble pas inutile de rappeler succinctement les valeurs qui ont présidé à la création de notre groupe car elle préside également à notre engagement dans la campagne pour les élections municipales. Nous sommes progressistes car nous sommes convaincus que notre pays trouvera un nouveau souffle en dépassant les conservatismes, qu'ils soient de droite ou de gauche. Il en est de même pour notre ville, c'est en dépassant tous les dogmatismes que nous trouverons un nouveau souffle. Nous sommes républicains car nous avons la conviction que nos institutions sont les garantes de l'exercice de nos libertés et de la pérennité de notre vie démocratique. Pour notre part nous sommes résolus

à les faire progresser au travers de dispositifs de participation concrets. Mais rien ne peut se faire sans une volonté partagée. La démocratie ne peut se vivre que dans le respect des individus, que dans le respect des valeurs de la République. Pour notre part nous ne souhaitons pas atteindre les individus par les propos blessants, nous ne voulons pas perturber l'expression des listes se proposant au suffrage par l'envahissement et le tohubohu. En revanche nous œuvrerons sans relâche pour l'apaisement du climat politique. Pour nous le vrai débat est celui qui permet de confronter les projets et d'ouvrir aux citoyens les voies d'un choix éclairé. Au-delà de notre groupe cela peut-être également le choix des républicains authentiques.

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

J. M. Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain.
Contact : progressistesrepublicains.spc@gmail.com

tribunes des groupes

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Dernière tribune

Cette tribune est l'occasion pour nous de remercier très sincèrement tous ceux qui, il y a six ans, nous ont accordés leur confiance. Tout au long de cette mandature, nous avons œuvré pour les représenter et les défendre. L'heure est aux bilans. La campagne qui s'engage sera l'occasion pour la majorité de défendre le sien, et à l'opposition de le ramener dans la sincérité. Mais c'est aussi l'heure du bilan de 49 années de notre maire qui a occupé toutes les fonctions électives ou presque, dont 37 ans comme élu à la tête de la mairie. Le temps lui aura donc été laissé de « connaître ses dossiers », d'avoir une relation réelle de proximité avec les habitants, de « labourer » son terrain. En cela, notre maire a sans conteste fait « le job » d'une professionnelle de la politique. Mais un bilan c'est aussi un legs à sa ville et à sa population. Après 37 ans, notre maire part avec une ville plongée dans l'immobilisme. Tout autour les communes ont grandi, évolué, se sont modernisées. Saint-Pierre-des-Corps est restée pétrifiée dans le passé. La voirie est dans un état lamentable, l'insécurité progresse chaque année (les trafiquants ne se cachent même plus), les équipements publics pas au niveau, la population a baissé voire stagné, le développement économique a été oublié. Et des dossiers à l'arrêt s'empilent (Primagaz, magasin généraux, piscine, endettement...). La faute à des œillères : pour nos dirigeants actuels, ceux qui ne sont pas de leur avis ont tort, l'intérêt général a toujours moins pesé que son socle électoral, le déni des réalités a été une marque de fabrique.

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE

Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

100% à gauche

Démocratie représentative ou démocratie directe ?

La démocratie représentative est malade : les élus sont bien souvent déconnectés des personnes qu'ils sont censés représenter. Les citoyens se sentent éloignés des décisions prises sans concertation et ils se réfugient dans l'abstention.

Pour permettre à la population d'être des acteurs de la vie municipale, il faut mettre en place une véritable démocratie directe :

- À travers des comités de quartier qui peuvent gérer une partie du budget d'investissement.

- En organisant des débats sur les projets importants de la commune qui seront éventuellement tranchés par référendums. (Exemples : relance de l'actualité maraîchère à la Morinerie, gratuité de la restauration scolaire, isolation des bâtiments municipaux, création d'un centre social, rythmes scolaires, gratuité des transports en commun...)

- En permettant le recours à des référendums d'initiative citoyenne ainsi que la révocabilité des élus.

- En appliquant le non cumul des mandats et la limitation à deux mandats consécutifs. Les élus ne doivent pas être des professionnels de la politique, ils doivent pouvoir œuvrer quelques années, en tant qu'élus, dans l'intérêt général et ensuite retourner à leur activité professionnelle précédente.

100% À GAUCHE

NPA / P. Bourbon.

Contact : spdcpercentagauche@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

C'est déjà le printemps...

En ces temps de campagne électorale, les discours sur l'écologie et la participation citoyenne fleurissent. Prise de conscience, effet de mode, discours opportuniste ou de circonstance chez les politiques ? Concernant « ARIAL », cette volonté écologique et citoyenne est une constance. Les tribunes, propositions, avis que l'on peut consulter sur notre site l'attestent. Depuis 2001, notre réflexion, nos idées restent sur la même ligne : celle de l'Ecologie sociale et de la co-construction citoyenne. L'écologie politique remet en question les rapports de pouvoir et de domination qui structurent notre société. La domination qu'exercent les riches sur les pauvres, les hommes sur les femmes, les vieux sur les jeunes, les êtres humains sur le vivant se prolonge dans la domination que notre société fondée sur la hiérarchie exerce sur l'Environnement. Elle aliène les individus en détruisant ou réduisant leur humanité et la nature. Mener une politique écologique appelle une mutation des rapports politiques dans la société : « protéger la nature » suppose l'émancipation sociale. Celle-ci commence avec la soif de s'affranchir de l'autorité, des servitudes et des préjugés. Elle se poursuit par la reprise en main effective des décisions politiques par les citoyen(ne)s dans tous les champs de la vie collective. Et notamment et surtout, au niveau local. Alors libérons nos esprits et participons !

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés / B. Grosleron et F. Lefèvre.

Contact : <https://arialspdc37.org>

Divers Opposition

Aux urnes pour des valeurs, un projet et une équipe !

Les 15 et 22 mars se tiennent les élections municipales : il s'agit de désigner pour 6 ans la nouvelle équipe chargée de piloter la commune, dans sa gestion courante et ses nouveaux projets. Vous choisirez entre plusieurs listes comportant chacune 33 ou 35 candidats. Avec une représentation proportionnelle, car le nombre de candidats élus par liste sera fonction de son résultat. À deux tours, car si aucune liste n'obtient plus de 50% des suffrages au premier tour, un second sera organisé avec les listes ayant obtenu plus de 10 % ; une fusion entre ces différentes listes est alors possible. Pour la répartition des sièges, la liste arrivée en tête obtiendra au moins la moitié du nombre des sièges à pourvoir. L'ensemble des candidats élus forme le conseil municipal. Celui-ci vote pour un maire et des adjoints au maire. À Saint-Pierre-des-Corps c'est un maximum de 9 adjoints qui peuvent être nommés. Une fois ce nombre maximum atteint, le maire peut déléguer à des conseillers municipaux d'autres missions ; ils deviennent conseillers municipaux délégués. C'est donc une véritable équipe qui, sous le contrôle du maire, peut se mettre au travail. Un travail à mettre en œuvre au quotidien par les fonctionnaires territoriaux. Parce que la personnalisation de la vie politique nuit à la démocratie et au projet politique, faisons en sorte que le mandat soit conduit par une équipe où chaque élu est engagé.

DIVERS OPPOSITION

Cédric Rosmorduc.

Contact : rosmorduc@yahoo.fr

Fleurissement 2020 : 15 000 plants en culture



Depuis le mois de janvier, les petites mains des serres municipales s'activent pour préparer le fleurissement de la ville au printemps.

Plus de 15 000 plants vont être réalisés pour occuper les différents sites de la ville : mairie, boulevard Jean-Jaurès, jardin Vi-la, gare, ou bien encore les serres métalliques avenue Jean-Bonnin, où l'habillage extérieur de la structure a beaucoup plu l'an dernier.

Plus de 250 variétés diffé-

rentes vont être cultivées.

Cette année l'objectif est de **travailler sur des plantes résistantes à la chaleur**. « Face à la canicule de 2019 les massifs n'ont pas bien supporté la chaleur. Avec l'arrêté préfectoral des restrictions d'arrosage, de 8h à 20h, il était compliqué d'arroser les plantes. Elles en ont souffert. Il a donc été décidé de cultiver pour 2020 des plantes supportant mieux les fortes températures et nécessitant moins d'eau » explique

Sandrine Juan, responsable de la culture florale. Les premières plantations devraient être ainsi mises en terre mi-mai.

JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 29 août dernier le jury des villes et villages fleuris est venu visiter les massifs installés dans la ville. Le jury a été particulièrement sensible à la démarche de développement durable dans laquelle est engagée la commune depuis 2009 avec l'instauration du zéro phyto. Il a aussi été apprécié la démarche participative avec les habitants et le soutien technique apporté aux jardins associatifs. La ville a conservé au titre de cette visite ses 3 fleurs.



Production de miel à la chaufferie

Deux ruches ont été installées sur la toiture végétalisée de la chaufferie. Corpo Énergies, responsable du site, rue de la Rabaterie, a voulu accompagner les initiatives de la ville en matière de biodiversité.

La gestion des ruchers est réalisée en partenariat avec l'association Biodiversity, association basée à Fondettes ayant pour objectif de mettre en valeur la nature urbaine. La saison dernière, les ruchers ont permis la **production de 43 kg de miel**. Une partie de cette production devrait arriver prochainement dans les cantines scolaires de la ville.



Les conseils d'une jardinière : le davidia (arbre aux mouchoirs)



À au moins deux mètres de la limite séparative de deux propriétés (articles 671 et 672 du code civil), préparez un trou au moins trois fois plus large que le volume de la motte ou de la touffe de racines du davidia et de 80 cm de profondeur, cet arbre pouvant atteindre quinze mètres de hauteur et pouvant vivre jusqu'à 80 ans et plus.

L'arbre doit en effet pouvoir profiter de terre ameublie, fraîche et fertile, bien drainée, riche en humus et pas trop calcaire, pour lancer rapidement ses racines et bien s'ancrer au sol. Si l'arbre est à racines nues, immergez les racines

dans de l'eau non glacée durant un quart d'heure, puis plongez-les dans un pralin crémeux. Cette boue enrichie empêche les racines de se déshydrater et favorise l'émission rapide de nouvelles racinelles. Commencez par enfoncer au centre du trou un solide tuteur en bois. Rebouchez partiellement avec de la terre pour former une butte au centre du trou et tassez un peu. Placez l'arbre sur cette butte en répartissant les racines tout autour. Le collet (limite entre le tronc et les racines) doit affleurer le niveau du sol. Une fois la bonne hauteur obtenue, rebouchez complètement, en tassant légèrement. Avec la terre en excès, formez un boudin tout autour du trou initial. Il retiendra l'eau d'arrosage, et la forcera à s'infiltrer autour de l'arbre, au niveau des racines. Arrosez immédiatement après plantation, même s'il pleut, pour achever de bien mettre la terre en contact avec les racines. Comptez au moins deux gros arrosoirs d'eau par arbre.

Attendez une semaine ou deux, pour poser un lien, sans serrer, entre le tronc et le tuteur.

Paillez la souche au cours des deux ou trois premiers hivers pour que ses racines ne souffrent pas du gel et ne négligez pas l'arrosage au cours des étés de ces mêmes premières années de culture.

Au cours des cinq premières années après la plantation, taillez l'arbre aux mouchoirs en fin d'hiver, après les fortes gelées.

Cet arbre pousse ensuite tout seul, et ne nécessite pas d'intervention de votre part.

DICTONS DE MARS

- À la Saint Guénolé (3), le taureau ferme le pré.
- Quand il pleut à la Saint Patrice (17), sortent les écrevisses.
- Si mars ne fait pas de pluie, toute l'année il en gardera l'envie.

Le mois prochain : les scolytes

amicalelamorinerie@outlook.com
<http://amicalelamorinerie.sitego.fr/>
<https://amicalelamorinerie.blog4ever.com/>
 Tél : 06 44 22 72 08 / 06 24 52 51 06

AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos
sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook

LES GUÊPES ROUGES - STAND UP

Bruissements d'Elles



Le stand up, on pense tout de suite au one woman show. Regardons plutôt du côté de l'Amérique : des hommes, des femmes montent sur des petites scènes, micro à la main et parlent. Ils-elles sont noir.e.s, homosexuel.le.s, communistes, pauvres, musulman.e.s... Ils ont choisi le parti d'une parole qui n'est pas la politique, pas la communication, pas la littérature, mais la relation où le rire nous met en complicité. Elle s'appelle Alvie Bitemo. Elle est noire, née au Congo et vit en France. Elle parle et interroge : Prenons-nous bien la mesure de l'occidentalisation de notre lecture du monde ? Qu'est-ce qu'être une femme noire et africaine en France aujourd'hui ?

Vendredi 20 mars, 19h

Centre culturel
Tarifs : 7€ / 3€

MARS

► Mardi 3/03

CINÉMA

#Je suis là

Centre culturel, 20h30.

► Vendredi 6/03

BORIS VIAN

Lecture en mémoire de l'auteur. Entrée libre. Bibliothèque, 18h30.

► Samedi 7/03

DES HISTOIRES ET TOI ET MOI

Dès 2 ans. Bibliothèque, 10h30.

BLABLA TRICOT

Un atelier pour découvrir le tricot. Bibliothèque, dès 14h30.

► Dimanche 8/03

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

► Du 10/03 au 28/03

LA TÊTE À L'ENVERS

Expositions

« Amazing Science » et « Histoires de fausses nouvelles », bibliothèque (p.8)

► Mardi 10/03

CINÉMA

La fille au bracelet

Centre culturel, 20h30.

► Mercredi 11/03

CINÉMA

Le voyage dans la lune

Centre culturel, 14h30.

CONFÉRENCE MUSICALE

Avec Jacques Moury Beauchamp. Auditorium Henri-Dutilleux, 18h.

► Vendredi 13/03

TÊTE À L'ENVERS

Escape Game

Bibliothèque, 18h (p.8)

BRUISSEMENTS D'ELLES / CHANSON FRANÇAISE

Concert

Avec Anastasia et Marjolaine Piémont. Tarifs : 12€ / 9€. Centre culturel, 20h30.

► Du 13/03 au 11/04

BENOÎTE FENTON

Exposition

"Sur quel pied danser ?", vernissage le 13/03 de 18h à 20h, en présence de l'artiste. Centre culturel.

► Jusqu'au 14/03

SIGNES PERSONNAGES

Exposition

Olivier Debré, Mathieu Dufois, Fabien Mérelle et Massinisa Selmani. Galerie d'exposition, entrée libre.

► Samedi 14/03

TÊTE À L'ENVERS

Atelier - La photo bricolée, explorer le détournement photographique

Bibliothèque, 14h - 17h (p.8)

LES ÉCHECS

S'initier et jouer aux échecs avec l'association l'Échiquier Corpoprussien. Bibliothèque, 15h.

► Dimanche 15/03

ÉLECTIONS MUNICIPALES

1^{er} tour.

► Mardi 17/03

CINÉMA

Un divan à Tunis

Centre culturel, 20h30.

► Jeudi 19/03

COMMÉMORATION

Cessez-le-feu en Algérie

Cimetière, 18h30.

► Vendredi 20/03

BRUISSEMENTS D'ELLES / HUMOUR

Les Guêpes Rouges - Rester debout et parler

Stand-up. Tarifs : 7€ / 3€.

Centre culturel, 19h.

► Samedi 21/03

C DANS LA BOÎTE

Dès 3 ans, enfants et adultes. Bibliothèque, toute la journée, dès 10h.

TÊTE À L'ENVERS

Atelier - BD Sciences

Bibliothèque, 14h30 - 17h30 (p.8)

Atelier - Qu'est-ce que le FactoScope ? EPJT

Bibliothèque, 15h (p.8)

Escape Game

Bibliothèque, 17h (p.8)

► Dimanche 22/03

ÉLECTIONS MUNICIPALES

2^{ème} tour.

► Mardi 24/03

COUP DE CŒUR DES LECTEURS ET BIBLIOTHÉCAIRES

Bibliothèque, 15h.

CINÉMA

Adam

Centre culturel, 20h30.

► Du 27/03 au 20/05

LE DESIGN DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PARTICIPATION

Exposition

Vernissage le 27/03, à 18h30. Salle d'exposition, entrée libre.



► Samedi 28/03

TÊTE À L'ENVERS

Atelier - Zappeur / Monteur, explorer l'actualité par le montage

Bibliothèque, 14h (p.8)

Escape Game

Bibliothèque, 17h (p.8)

► Mardi 31/03

CINÉMA

Mine de rien

Centre culturel, 20h30.

► Jeudi 26/03

FORUM DES MÉTIERS

Salle des fêtes (p.8)

AVRIL

► Samedi 11/04

COMPAGNIE DU DOUBLE

Spectacle / Jeune public

« Arthur et Ibrahim », à partir de 10 ans. Tarifs : 7€ / 3€. Centre culturel, 15h.



C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

**BILLET
TERIE EN
LIGNE**

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur

<https://billetterie.mairiespdc.fr>

USSP Gymnastique

Trois femmes dirigent l'USSP Gymnastique volontaire. Portrait croisé de ces trois femmes engagées, au moment du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes alors que l'on revisite aujourd'hui l'histoire de cette « moitié dominée de l'humanité » ⁽¹⁾

Trois femmes aux commandes de l'USSP Gymnastique volontaire

Mardi soir, dojo Martin-Nadaud rue Marcel-Cachin. C'est le lieu de rendez-vous des sportifs, le repère de la section gym de l'Union Sportive de Saint-Pierre. Sandra Debaune, présidente, et Jacqueline Mérand, trésorière, sont présentes. Autour d'une table elles nous racontent leur quotidien en tant que femmes responsables de section sportive. 3, 2, 1, partez !

« Je suis devenue trésorière il y a onze ans. Au départ cela devait être l'affaire d'un remplacement de trois-quatre mois, mais aujourd'hui je suis encore là » s'amuse Jacqueline. La gym c'est la passion commune qui a réuni ces trois femmes. Toutes pratiquantes de la discipline, elles sont devenues chacune à leur tour l'une des dirigeantes de la section.

« Devenir présidente d'un club c'est beaucoup de travail, il y a tant de choses à gérer entre les papiers, le recrutement des animateurs... Heureusement nous formons une bonne équipe avec Aïda et Jacqueline » explique Sandra. « Gérer le club c'est comme si on avait notre propre entreprise, un vrai temps plein » complète Jacqueline.

Entre les onze cours de la semaine répartis matin et soir, les trois responsables n'ont pas le temps de s'ennuyer. « On se relaie au quotidien, c'est pour ça que notre trio marche. Aïda et moi travaillons en journée donc nous nous rendons aux cours du soir. Jacqueline est retraitée, elle va donc aux cours du matin » souligne Sandra. « Nous avons reçu deux fois le label du Comité Directeur d'Éducation Physique, qui montre la bonne gestion de la section, une récompense pour nous responsables ! » sourit Jacqueline.

Et aujourd'hui, être femme dirigeante d'une section sportive, cela pose-t-il question ? « Non pas du tout, bien au contraire. Lorsque nous nous rendons aux réunions



De gauche à droite : Aïda Gavin (secrétaire), Jacqueline Mérand (trésorière) et Sandra Debaune (présidente)

de l'USSP pour échanger entre sections par exemple, nous sommes écoutées et appréciées. Il n'y a jamais eu aucun souci par rapport à cela. »

Trois femmes pour porter un club qui existe depuis bien longtemps maintenant. « La section gym, ça fait plus de 40 ans qu'elle existe. C'est une section importante de l'USSP, nous accueillons cette saison 232 licenciés dont plus de 70% sont originaires de Saint-Pierre. » Un club majeur de la ville, qui propose de nombreuses activités à toutes et à tous. « Tout le monde peut venir à la gym, il n'y a pas que les femmes qui pratiquent ce sport. Nous avons une quinzaine d'hommes inscrits, qui viennent toutes les semaines, seuls ou en couple. Nous avons aussi un cours dédié à ces messieurs le lundi soir, notamment avec des parcours athlétiques et de la musculation. Sans oublier les personnes plus âgées qui ont un cours exclusif pour travailler l'équilibre et la mémoire. Nous accueillons une dame de 89 ans, Lulu, qui a une pêche d'enfer et adore son sport ! La gym c'est

vraiment pour tout le monde » précise Jacqueline.

Bonne humeur règne au sein de l'USSP gym. « Faire de la gym ça va bien au-delà d'avoir une activité physique au quotidien, c'est aussi faire des rencontres, se retrouver entre ami(e)s et passer de bons moments. C'est un bon moyen de décompresser » note Sandra. « Ce sont des rires et des courbatures aussi. Mais pas de compétitions ! Les animateurs s'adaptent à chaque personne en fonction de ses problèmes de santé. On passe toujours un bon moment » assure Jacqueline.

Prochain projet pour la section ? Le développement d'un atelier gym après le cancer. « Un jour une femme nous a observés derrière les vitres, je suis allée la voir, elle avait le cancer et n'osait pas s'inscrire. La maladie ne doit pas être un obstacle pour la pratique sportive. »

Alors la gym, vous vous y inscrivez bientôt ?

⁽¹⁾ Olivia Gazalé, « Le mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes ». Robert Laffont, 2017.

pratique USSP Gym : Pour tous, de 18 ans à seniors, onze cours en semaine dont un dédié aux hommes. Dojo Martin-Nadaud, 159 rue Marcel-Cachin.

Contact : Sandra Debaune, présidente de la section, 06 52 60 69 36, ussp.gym@gmail.com